



CIRCUIT VAPEUR DENIS PAPIN
ASSOCIATION DE MODÉLISME VAPEUR (OU TOUTE AUTRE ÉNERGIE)
FERROVIAIRE NAVAL ET TERRESTRE DE CHITENAY
Chemin de Franche Epine – 41120 - CHITENAY
(Adresse postale : 11c route de la Haye 41120 LES MONTILS)

Journées de circulation Samedi 13 et Dimanche 14 juillet 2019 - FICHE D'INSCRIPTION -

Les membres ou amis qui souhaiteraient participer à la bourse d'échanges du 14 juillet doivent demander une fiche d'inscription particulières

A retourner au plus vite et avant le 15 juin 2019 par courrier ou par e-mail à jpnicolas53@gmail.com

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Téléphone : _____ adresse e-mail _____

Je viendrai seul / accompagné de _____ personne(s)

Transport : *

Voiture Voiture + caravane camping car j'aurai 1 remorque

Matériel présenté : 45mm 5' 7-1/4'

Précisez si vous désirez circuler et transporter des visiteurs ou circuler seul

Remarques et besoin particulier : _____

Je participerai aux journées de travaux organisées avant le week end, après

Date arrivée : le.....à..... heure..... **Date de départ :** le.....à.....heure.....

Hébergement * Personnel Sur le site du CVDP (camping car – caravane – tente)

Les jours de circulation, un plateau-repas froid vous est proposé pour le repas de midi au prix de 10 € (hors boisson) voulez vous y participer ? si oui indiquez le nombre de repas :

Samedi 13 juillet _____ Dimanche 14 juillet _____ **Date et signature :**

*Les tickets-repas devront être payés dès votre arrivée au guichet de la gare
Sauf avis contraire et personnalisé les autres repas ne sont pas prévus,
de même que les jours de travaux, chacun devra prévoir ses repas.*

* **Cocher les cases concernées**

Rappel : Le Règlement intérieur s'applique à tous, les conducteurs et propriétaires de matériel roulant en 5' et 7-1/4' devront soit être membre du CVDP, soit être porteur d'une attestation nominative d'une assurance couvrant la responsabilité civile. Dès leur arrivée chaque conducteur devra consulter puis remplir et signer le registre des utilisateurs du circuit. Les locomotives à vapeur pourront être soumises au contrôle d'ouverture des soupapes à la discrétion du Président du CVDP. Tous matériel non conforme ne sera pas admis à circuler.